

RÈGLEMENT DE LA TOMBOLA

"SOLIDARITÉ GAZA"

Festival Rencontres et Racines – 27, 28 et 29 juin 2025

Organisée par la Ville d'Audincourt

Article 1 – Organisation

La Ville d'Audincourt organise, dans le cadre du festival Rencontres et Racines des 27, 28 et 29 juin 2025, une tombola solidaire intitulée "Solidarité Gaza".

Article 2 – Objectif solidaire

L'ensemble des fonds récoltés sera reversé à l'association Médecins du Monde, pour soutenir ses actions humanitaires en Palestine, et plus particulièrement à Gaza.

Article 3 – Participation

Le ticket est vendu au tarif unique de 2€, réglable exclusivement en cashless. Les tickets peuvent être achetés directement auprès des stands associatifs, librement choisis par les festivaliers. Chaque participant peut acheter autant de tickets qu'il le souhaite.

Article 4 – Principe du tirage

Le tirage au sort se fera de manière électronique, à partir des numéros des cartes cashless ayant servi à l'achat des tickets. Il y aura quatre gagnant·e·s désigné·e·s à l'issue de ce tirage. Les personnes tirées au sort seront contactées via les coordonnées associées à leur carte cashless, ou invitées à se présenter au service culturel de la mairie.

Article 5 – Œuvres mises en jeu

Les participant·e·s tenteront de remporter une des quatre reproductions de l'œuvre de La Douche Froide (Nove & Élise Poinsonot), issue de l'exposition « Rémanence » et représentant un portrait de Tiken Jah Fakoly. Ces reproductions photos sur toile d'une dimension de 80 x 80 cm ont été réalisées exclusivement pour cette action solidaire.

Article 6 – Acceptation du règlement

La participation à cette tombola implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, sans possibilité de réclamation.

Article 7 – Données personnelles

Aucune donnée nominative ne sera collectée lors de l'achat des tickets. Le lien avec les participant·e·s se fera via les identifiants des cartes cashless, gérés par l'opérateur du système.